



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

LYCEE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE
Avenue NASSER
BP 1914 – BANGUI
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
E-mail: lycee2gaullebangu@gmail.com
Tél : 72845620

PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Guide relatif au fonctionnement de l'établissement dans le contexte Covid-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021

Les principes généraux

Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, et eu égard à la situation épidémique à la date de la présente circulaire, le respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves du CM1 à la terminale, nettoyage et aération des locaux. Dans la mesure du possible le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves. L'ensemble du personnel sera mobilisé à l'appui de cette politique sanitaire.

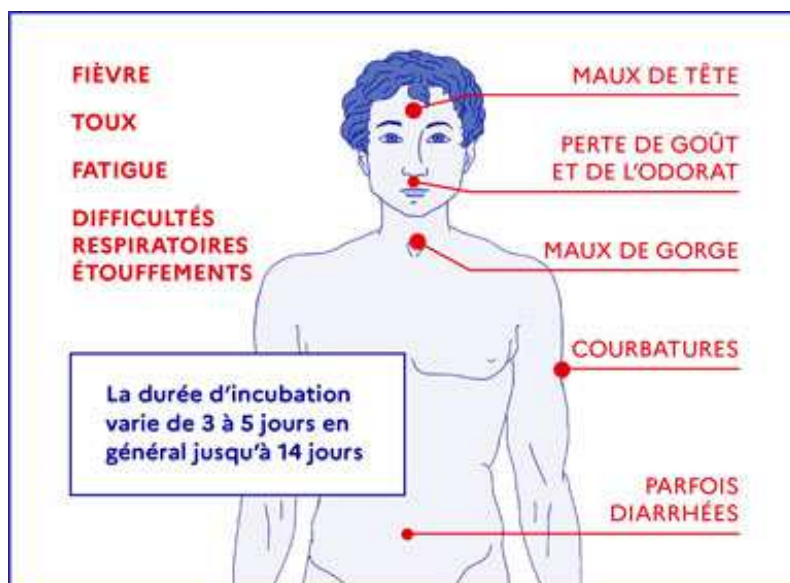
Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation plus active du virus sur tout ou partie du territoire, un **plan de continuité pédagogique** serait mis en place pour assurer l'enseignement à distance.

Préalable :

Ce protocole est élaboré en suivant les recommandations du guide sanitaire de rentrée scolaire élaboré par le ministère de l'éducation nationale français et adapté aux spécificités locales.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.



Les règles de la distanciation physique :

Dans les salles de classes, les espaces ont été aménagés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Tous les élèves du CM1 à la terminale doivent porter un masque de protection en classe et à l'extérieur dans l'enceinte du lycée. Les masques peuvent être de type FFP2 (chirurgical-portés 4h) ou en tissu (nettoyage périodique) et couvrir le nez et la bouche.

L'application des gestes barrières



Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde. A l'heure actuelle ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à se laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes.

Le lavage sera réalisé sous la surveillance d'un adulte :

- A l'arrivée dans l'établissement selon des espaces bien définis pour chaque classe. (Cf ci-dessous)
- Au retour de récréation
- A la pause méridienne
- Après être allé aux toilettes

Les espaces de lavage des mains :

PS-MS	GS	CP	CP CE1 CE2	CE1-CE2
Dans les toilettes de la maternelle Surveillance : Gervaise	Dans les toilettes de la GS Surveillance : Philomène	Fontaine sous le préau maternelle Surveillance : Mathilde	2 fontaines devant les classes Surveillance : Mme Joseph	2 fontaines devant les classes Surveillance : M. Allakim

CM1CM2	CM1 et CM2	6ème et 5ème	4 ^{ème} A	4 ^{ème} B et 3ème
Devant la salle de classe Surveillance : Moïse	2 fontaines devant les classes Surveillance : M. Allakim	2 fontaines devant les classes Surveillance : Moïse	Devant l'infirmierie Surveillance : infirmière	Sous l'espace couvert vers la salle de SVT-3 fontaines Surveillance : infirmière
Seconde A	Seconde B	Première A	Première B	Terminale
Devant la salle de classe Surveillance : Ange	Devant la salle de classe Surveillance : Ange	Devant les salles de classe Surveillance : Ange	Devant le point vente Surveillance : Ange	Devant leur salle de classe Surveillance :
CDI	Salle informatique	BCD		
Avant toute entrée au CDI se laver les mains Responsable : Documentaliste	Avant toute entrée, se laver les mains Responsable les enseignants utilisateurs	Avant toute entrée, se laver les mains Responsable : Documentaliste		

Le port du masque : est obligatoire pour toutes les personnes entrant dans l'enceinte de l'établissement.

➔ **Pour les personnels en classe :**

-Le port du masque est obligatoire dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre n'est pas garantie dans les espaces communs.

-Non obligatoire pour les enseignants de l'école maternelle, pour les enseignants de l'école élémentaire, collège et lycée lorsqu'ils sont à une distance d'au moins un mètre des élèves

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contact extérieur/intérieur et stocké dans une pochette individuelle.

➔ **Pour les élèves :**

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

-Pour les élèves de l'école maternelle, le port de masque n'est pas demandé ;

-Pour les élèves de l'école élémentaire, le port du masque est obligatoire pour les classes de CM1 et CM2 et pour les élèves des autres classes élémentaires présentant des pathologies.

-Il est obligatoire pour tous les élèves du collège et du lycée.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leur enfants.

La ventilation des classes et autres locaux : l'aération des locaux sera fréquente (toutes les heures).

La limitation du brassage des élèves

La journée scolaire sera organisée de manière à éviter le brassage et le regroupement des élèves.

➡ Les horaires et modalités d'entrée dans l'établissement :

-Le portail sera ouvert à **partir de 7h30** afin d'éviter le rassemblement des élèves devant le lycée. Dès son arrivée chaque élève se dirigera vers l'endroit où il doit se laver les mains (sous la surveillance d'un adulte). Puis rentrera en classe et attendra le début des cours situé à 8h.

-Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement pour accompagner leur enfant en classe **sauf ceux de la maternelle** (petite section moyenne section et grande section)

-Les pauses méridiennes seront restreintes à 1h et différentes selon les classes (12-13h ou 13h-14h)

-Les sorties de l'établissement durant le temps scolaire ne seront pas autorisées (sauf mot des parents).

-Les élèves du collège et du lycée seront demi-pensionnaires ou externe et les externes quitteront l'établissement à la fin des cours et ne pourront rentrer avant la reprise des cours.

-Les élèves de l'école primaire auront classe tous les matins de 8h à 12h. **Les deux heures de classe du lundi et du jeudi après-midi se feront à distance. L'enseignement sera donc mixte en présentiel et en distanciel.**

➡ Organisation des récréations : Les récréations se feront dans des espaces distincts (et identifiés) et sans dépasser deux classes.

PS - MS	GS- CP	CPCE1 et CE1	CE2 et CE2	CM1-CM2 et CM1
9h45 à 10h15 Cour de la maternelle	10h15 à 10h30 Cour de la maternelle	9h35-9h50 Espace périscolaire	9h35-9h50 Stade de foot devant la salle couverte	9h50-10h05 Espace périscolaire
CM2	6 ^{ème} et 5 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} A et 4 ^{ème} B	Lycéens
10h05-10h20 Espace périscolaire	9h50-10h05 Stade de foot devant la salle couverte	9h50-10h05 Terrain de basket devant salle de SVT	9h50-10h05 Terrains de sport vers les paillottes EPS	9h50-10h05 Espace stade

➡ Organisation de la pause méridienne :

-Les élèves de l'école primaire doivent sortir de l'établissement à 12h et être ramenés à la maison. Aucun élève ne doit attendre devant l'établissement.

-Les espaces de la pause méridienne pour les collégiens et les lycéens sont les mêmes que ceux des récréations.

En cas de pluie :

- Les lycéens seront accueillis salle Banguéri

-Les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} sous le préau

-Les 5^{ème} et les 6^{ème} dans les salles du périscolaire

➡ Règlement concernant le point vente : Plusieurs lieux de vente seront mis en place pour éviter les rassemblements notamment aux récréations :

-Vers les terrains de sport utilisés pour les récréations : classe de 4^{ème}

-Sous le préau : pour les 3^{ème}

-Espace périscolaire pour les primaires et 6^{ème} et 5^{ème}

-Point vente pour les lycéens

Pour les achats durant la pause méridienne, une feuille de commande circulera dès le matin afin que les commandes soient enlevées très rapidement et sans attente à 13h.

Le nettoyage et la désinfection des locaux

Le nettoyage et la désinfection des locaux se feront quotidiennement en fin de journée.

Le nettoyage et la désinfection des toilettes se feront deux fois par jour.

L'équipe des agents sera renforcée pour effectuer ce nettoyage le plus rigoureusement possible. (Equipe de 7 personnes)

La formation et l'information

Le personnel : Le personnel sera formé aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux même et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.

Les parents :

➡ Seront informés clairement des conditions de fonctionnement de l'établissement et de l'évolution des mesures prises ;

➡ De la procédure lors de la survenue d'un cas de symptômes chez un élève ou un personnel ;

Les élèves : vont bénéficier d'une information pratique dès le jour de la rentrée sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains. Celle-ci sera adaptée à l'âge des élèves.

Procédure en cas de suspicion d'infection à Coronavirus.

L'enfant sera conduit à l'infirmerie et sa température sera prise. Les parents seront immédiatement appelés pour qu'ils viennent chercher leur enfant et il leur sera demandé d'aller chez le médecin. Le médecin du CMS sera appelé pour la conduite à tenir.

Le retour à l'école se fera sur présentation d'un certificat médical.

Ce protocole sera appliqué du premier septembre au 17 octobre et pourra être reconduit après les vacances de la Toussaint si la situation l'impose.